



Demain commence aujourd'hui

Charte qualité de formation

Mars 2022



Présentation de b-ready

Pour répondre aux enjeux de la profession comptable (automatisation, facture électronique...), b-ready propose aux experts-comptables et à leurs équipes une palette de formations couvrant l'ensemble des fonctions du cabinet :

- Repenser votre cabinet et développer de nouvelles missions.
- Efficacité et performance de votre cabinet.
- Management et ressources humaines.
- Marketing, commercial, relation client et communication.

Ces formations sont toutes résolument pratiques et concrètes. Leur objectif n°1 est d'être immédiatement applicables par les experts-comptables et les collaborateurs !

b-ready a également conçu des parcours de formation sur plusieurs jours. Chacun de ces parcours vise des publics spécifiques, mais tous ont pour vocation d'accompagner la transformation des cabinets et le changement de posture des équipes pour faire face aux enjeux actuels :

- Les parcours e-coll, à destination des collaborateurs de cabinets.
- Les parcours thématiques à destination des collaborateurs de cabinets.
- La Performance Academy, à destination des dirigeants de cabinets.
- La Managers Academy, à destination des experts-comptables et des chefs de mission qui managent des équipes.
- La New Biz Academy, à destination des experts-comptables et des chefs de missions souhaitant développer de nouvelles missions au sein du cabinet.

Enfin, b-ready peut construire des parcours sur mesure pour répondre à des enjeux de formation spécifiques dans un cabinet.

Introduction

Dans le cadre de la maîtrise de la qualité des formations b-ready, nous décrivons dans cette charte qualité les méthodes et moyens mis en place pour garantir à nos clients, nos stagiaires et partenaires la qualité des formations animées par des consultants internes ou externes, tous soumis à la même exigence de qualité.

Les critères qualité de la démarche Qualiopi

La qualité des prestations est régulée selon la démarche à appliquer dans le respect des critères élaborés dans le Référentiel National Qualité défini par le Décret n°2019-565 du 6 juin 2019.

Ces critères sont au nombre de sept :

- Critère 1 - Information des publics sur les prestations, délais d'accès, résultats obtenus.
- Critère 2 - Identification précise des objectifs des prestations lors de la conception des actions.

- Critère 3 - Adaptation des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation aux publics bénéficiaires.
- Critère 4 - Adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement des prestations lors de la mise en œuvre des actions.
- Critère 5 - Qualification et professionnalisation des personnels chargés des prestations.
- Critère 6 - Inscription du prestataire dans son environnement socio-économique.
- Critère 7 - Mise en œuvre d'une démarche d'amélioration par le traitement des appréciations et des réclamations.

L'engagement qualité de b-ready

Chez b-ready, nous avons structuré notre engagement qualité autour de quatre grands axes répondant aux critères exigés :

- La satisfaction de nos clients et des participants à nos sessions de formations.
- Une équipe impliquée dans l'élaboration des formations.
- La mise en œuvre de modalités et de moyens pédagogiques visant l'application des acquis de la formation dans le quotidien professionnel des participants.
- L'amélioration continue de nos prestations de formation.

La satisfaction de nos clients et des participants à nos sessions de formation

Nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour que chaque session de formation soit un succès et que la satisfaction, aussi bien de l'apprenant que du client, soit totale.

Les moyens mis en œuvre sont les suivants :

- Un interlocuteur dédié à chaque client, qui a une fine connaissance de la profession comptable, de ses enjeux et des problématiques rencontrées par les cabinets et les collaborateurs.
- Nous prenons en compte le besoin de chaque client, de chaque apprenant et l'ensemble de nos formations sont adaptables aux profils et aux demandes rencontrés.
- Une information complète sur les formations que nous dispensons. Nous fournissons aux clients et aux apprenants les informations suivantes, avant leur entrée en formation :
 - Le programme complet de la formation dispensée.
 - Les horaires de la formation.
 - Les modalités d'évaluation de l'action de formation.
 - Une liste regroupant tous les noms, titres et qualités des formateurs assurant l'action de formation.
 - La présente charte qualité.
 - Les coordonnées du référent de la formation.
- Un accueil et un accompagnement de tous les clients et apprenants, y compris ceux qui ont des besoins spécifiques, tout au long de leur parcours chez b-ready, par un membre de l'équipe.

Une équipe impliquée dans l'élaboration des formations

Chez b-ready, les associés sont impliqués auprès de tous les clients. Ils valident l'ensemble des contenus produits par les consultants internes et externes, de manière à assurer une qualité constante et une cohérence dans la mise en œuvre des moyens pédagogiques.

Nos formateurs extérieurs interviennent depuis longtemps pour notre organisme et nous veillons à ce qu'ils respectent au quotidien les valeurs de b-ready. Ils ont par ailleurs une fine connaissance de la profession comptable et s'inscrivent parfaitement dans l'environnement socio-économique des clients de b-ready.

Nos formateurs sont formés aux techniques d'animation et d'intelligence collective. Nous leur communiquons par ailleurs régulièrement toutes les informations, les articles et les ouvrages qui peuvent les aider à améliorer leurs prestations.

Une pédagogie qui place l'apprenant au centre des dispositifs de formation

Nous veillons à l'adéquation entre les contenus pédagogiques, les objectifs de la formation et les besoins des apprenants. Nous délivrons une action de formation adaptée aux besoins des apprenants et à leur projet professionnel au sein du cabinet.

Nous mettons en œuvre des moyens pédagogiques adaptés aux publics bénéficiaires de nos formations afin de permettre à chacun d'être acteur de sa formation. Nos formations ne sont pas des défilés de PowerPoint, mais de véritables moments d'apprentissage qui privilégient la réflexion, les échanges et l'interactivité.

L'amélioration continue de nos prestations

b-ready contrôle le bon déroulement des formations dispensées tout au long du processus de formation. Ce contrôle est réalisé avant, pendant et à l'issue des actions de formations. Pour chaque formation, notre processus d'évaluation est le suivant :

- Discussion et échanges d'un membre de l'équipe avec chaque client afin de garantir l'adéquation de la formation au besoin du cabinet et de l'apprenant.
- Réalisation d'un test de positionnement auprès des apprenants engagés dans un parcours de formation afin de cerner leur niveau sur le thème de la formation et pouvoir, si besoin, adapter le contenu de la formation.
- Validation en début de session de formation des attentes des apprenants pour garantir l'adéquation des attentes avec le contenu.
- Questionnaire d'évaluation des acquis de la formation réalisé en fin de session pour garantir la bonne acquisition des apprentissages développés.

Notre démarche qualité s'inscrit dans le respect des sept critères Qualiopi cités plus haut. Nous nous positionnons ainsi dans une démarche d'amélioration continue issue du processus d'évaluation de nos formations :

- Evaluation à chaud post formation : l'apprenant complète un questionnaire de satisfaction à chaud sur la formation qu'il vient de suivre sur des critères comme l'accueil, l'atteinte des objectifs pédagogiques et la qualité du formateur.
- Questionnaire de satisfaction client. Le client, commanditaire de la formation est également invité à remplir un questionnaire de satisfaction sur des items comme la gestion de leur dossier au sein de notre organisme, la qualité du suivi du dossier...

Ces différents moyens d'évaluation de la satisfaction de nos clients et partenaires nous permettent d'identifier les points d'insatisfaction et de mettre en place un processus d'amélioration continu, que ce soit sur l'accueil, la gestion du dossier, l'adéquation entre la demande initiale et la formation, la qualité de l'animation, le formateur...

La certification Qualiopi de b-ready



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Certificat
Certificate

N°2022/99763.1

AFNOR Certification certifie que l'organisme :
AFNOR Certification certifies that the company:

B.READY

N° de déclaration d'activité : 11940951894

pour les activités suivantes :
for the following activities:

RÉALISATION DE PRESTATIONS DE :
- ACTIONS DE FORMATION

sur le(s) site(s) suivant(s) :
on the following location(s):

28 AVENUE MARIE-LOUISE FR - 94100 ST MAUR DES FOSSES

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

- Le décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle
- le décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail
- l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-4 du code du travail
- l'arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs
- le décret n°2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle
- le programme de certification AFNOR Certification - CERTIA 1814

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)
This certificate is valid from (year/month/day)

2022-04-19

Juquazu
Unit

2025-04-18

Ce document est signé électroniquement. Il constitue un original électronique à valeur probatoire.
This document is electronically signed. It stands for an electronic original with probatory value.

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification



Flashez ce QR
Code pour vérifier la
validité du certificat

Get the electronic certificate only, available at www.afnor.org, after its inclusion in the certification of the organization.
The electronic certificate only, available at www.afnor.org, after its inclusion in the certification of the organization.
Accréditation COFRAC n° 5-0000, Certification de Processus et Services. Portée disponible sur www.cofrac.fr.
COFRAC accreditation n° 5-0000, Process and Services Certification. Scope available on www.cofrac.fr.
AFNOR Certification est une marque déposée. AFNOR Certification is a registered trademark. CERTIF 01814 01/2022

11 rue Francis de Pressensé - 92571 La Plaine Saint-Denis Cedex - France - T. +33 (0)1 41 82 80 00 - F. +33 (0)1 40 17 90 00
SAS au capital de 16 167 000 € - 470 076 002 RCS Bobigny - www.afnor.org

afnor
CERTIFICATION